

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 23 février 2020

Comité directeur (26 membres)

Présents (18)

Michel Appriou, Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Claude Bredat, Georges Charlon, Jean-Louis Debiée (CND), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Alain Étienne, Véronique Gensac (Présidente), Eric Irvoas (président de l'APL), Dominique Jean, Bénédicte Lavaut, Lydie Ledieu-Foglia, Frédéric Mazzia, Jean-Claude Messmer, Marc Nossin, Sonia Ouldali, Thomas Sénac, Gérard Vieux (Secrétaire général).

Absents excusés ayant donné pouvoir (5)

1. Jean-Louis Coste pouvoir à Jean-Claude Bénintende,
2. Thierry Dufour pouvoir à Véronique Gensac,
3. Yves Dupin pouvoir à Eric Irvoas,
4. Jeff Fauchier pouvoir à Jean-Claude Bénintende,
5. Camille Fetel pouvoir à Fred Mazzia

Absents excusés (2)

Évelyne Falaix (CNCV),
Jean-Marc Galan.

Absent (1)

Raphaël Acher.

Nombre de votants : 23 – 18 présents et 5 représentés

Invités :

Pierre Braëms, Bruno Ferry-Wilczek, Gilbert Veber.

Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique)

Secrétariat :

Claude Beaumont.

Rappel ordre du jour

Début de réunion : 9 h

	Sujet	Type	Intervenant
1.	Point général sur les chiffres de la FFVL 2019 Tableau du bord Point sur l'accidentologie	Information Débat	JC. Bénintende V. Gensac JM. Galan
2.	Point de la Présidente	Information	V. Gensac
3.	Statuts et règlement intérieur : validation des textes suite décision du CD d'octobre 2019	Débat Vote	B. Ferry-Wilczek
4.	Règlement financier : modifications	Vote	S. Maurel
5.	Bilan et suite des travaux des GT (fonctionnel – licenciés/pratiquants – communication) La FD de demain	Information Débat	G. Vieux V. Gensac
6.	Évolution <i>Vol Passion</i>	Information Débat Vote	A. Etienne
7.	Officialiser le tandem kite comme activité reconnue par la FFVL	Information Débat Vote	B. Lavaut
8.	Intervention Anne Combiér : Charte graphique, partenariat ...	Information	A. Combiér
9.	Budget prévisionnel 2020	Vote	JC. Bénintende
10.	Cotisation 2021	Vote	JC. Bénintende
11.	Ordre du jour de l'AG de 29 mars 2020	Vote	G. Vieux
12.	Point sur le championnat du monde de Boomerang	Information	M. Appriou
13.	Point subventions ANS : les actions proposées pour 2020	Information Débat Vote	V. Gensac
14.	Validation de la composition des commissions ou comités	Information	G. Vieux
15.	Missions des conseillers techniques	Information	Y. Goueslain
16.	Calendrier 2020/2021 : rappel des dates	Information	G. Vieux
17.	Questions diverses Prévention des violences sexuelles	Information	G. Vieux

Fin de réunion : 17 heures

Le secrétaire général accueille les membres du Comité directeur.



1. Point général sur les chiffres de la FFVL 2019

Tableau de bord

Intervenants : JC. Benintende et V. Gensac

Annexe P1 – Tableau de bord visionné en séance

Le prévisionnel pour 2019 était prudent : nous avons notamment surévalué la perte des licenciés du kite.

En fin d'année 2019, nous constatons que :

- le parapente est en légère progression ;
- le delta perd quelques licenciés ;
- le boomerang progresse, mais sur les petites licences ;
- le kite se maintient, grâce à la réactivité du CNK ;
- le cerf-volant accuse une forte diminution de ses licenciés – sans doute due au départ d'Alain Girard qui menait des actions auprès des jeunes ;
- nous perdons quelques compétiteurs ;
- *Vol Passion* perd environ 350 abonnés.

Globalement nous avons réalisé un gain d'environ 34 500 € qui permet de compenser des actions non provisionnées.

Point sur l'accidentologie

Intervenant : Jean-Marc Galan

Jean-Marc Galan ne pouvant être présent, l'analyse qu'il a réalisée sur les accidents mortels des douze dernières années est visionnée. Ce document est en ligne sur le site fédéral/espace sécurité et technique : <https://vimeo.com/382900263>

Cette analyse concerne uniquement les accidents mortels pour lesquels une enquête est systématiquement menée et un rapport rédigé par un conseiller technique.

Les paramètres étudiés sont l'âge du pilote, son sexe, son niveau de compétence, sa voile, le nombre d'années de pratique. Il ressort de cette analyse que le profil « sensible » est un pilote plutôt expérimenté, de sexe masculin, de plus de 51 ans, volant sous une voile non homologuée. Le brevet et l'expérience ne protègent pas de l'accident. Cela nous conforte dans la volonté de garder des marges de sécurité, et de ne pas aller à l'autonomie trop rapidement même lorsque la performance est recherchée.

Un questionnaire avant souscription de la licence a été mis en place afin de recueillir des informations sur la pratique des pilotes de parapente, ce qui permettra d'affiner cette analyse.

Le questionnaire pourra par la suite, être étendu aux pilotes de delta.

Michel Appriou et François Duchesne suggèrent d'affiner les statistiques grâce à des outils permettant un traitement multifactoriel. Il leur est suggéré de prendre attache avec Jean-Marc Galan.

Un parallèle peut être fait avec le kite, pour lequel il est également constaté une recrudescence des blessures graves pour les pratiquants expérimentés, en raison d'une plus grande prise de risque ainsi qu'une pratique sur une grande diversité de supports, ce qui a pour conséquence la perte de réflexes. Il est conseillé de prendre des cours de perfectionnement et de ne pas préjuger de ses forces vis-à-vis des éléments.

L'analyse des accidents est difficile parce que c'est le licencié qui déclare sa gravité. Il faudrait revoir la déclaration afin de rendre plus fiables les données recueillies.



2. Point de la présidente

Intervenante : Véronique Gensac

Annexe P2 : Rapport du bureau directeur

Véronique Gensac fait le point sur les actions, réunions et sur le travail accompli depuis le comité directeur d'octobre 2019.

La fédération a relancé la FFPLUM afin de faire acter que les pilotes d'engins de classe 2 utilisant la motorisation électrique pour se mettre en vol soient considérés comme des libéristes.

Eric Irvoas représente la FFVL aux réunions trimestrielles du CNOSF, occasions d'échanges d'informations entre fédérations.

La FFVL a contribué à la plateforme d'échanges d'outils de développement durable proposé par le CNOSF : une dizaine d'outils présentés par la FFVL seront mis à disposition des autres fédérations. Et notamment début mars, la fabrique à boomerangs sera présentée. Michel Appriou informe des projets d'évolution de cet atelier autonome pour fonctionner avec une éolienne actionnée par un cerf-volant ou bien en équipant les tentes avec des panneaux solaires souples.

Michel Appriou indique également qu'il a le projet de recycler des ailes de parapente pour fabriquer des cerfs-volants.

Georges Charlon souhaite que la commission Communication soit informée des actions menées afin de mieux les relayer : deux adresses mail ont été mises en place : gpc@ffvl.fr permet de tenir informé le groupe de pilotage de la commission sur les projets et les décisions prises afin d'en assurer la communication ; contact@ffvl.fr permet aux pratiquants, aux associations, aux commissions de transmettre des photos, des informations à faire paraître sur les réseaux sociaux, sur le site fédéral ou dans les médias. La Chaine Sport du CNOSF réclame des images non encore diffusées. Il est prévu de réaliser des rushes sur les pré-mondiaux.

L'espace presse du site fédéral doit être alimenté. Il est rappelé qu'il faut posséder une accréditation pour voir les vidéos.

George Charlon rappelle qu'il est indispensable de préparer les interviews télévisées.

Lors de l'AG de l'EHPU, la reconnaissance de la qualification biplace associatif à l'étranger a été débattue. Le projet devrait aboutir au printemps afin de satisfaire la demande des Français pour pratiquer le biplace en Allemagne.

Le Bureau directeur a envisagé pour l'avenir, sous réserve de la validation de l'assemblée générale, un relais en douceur à la présidence de la fédération, à mi-mandat, entre Véronique Gensac et Eric Irvoas . Cela permettrait de préserver la stabilité actuelle de l'équipe dirigeante et de rassurer le ministère.

Certains membres du Comité directeur font part de leur surprise et de leur frustration de ne pas être plus proactifs au sein du Comité directeur : ils auraient aimé être consultés. Ils ne trouvent pas cohérents d'élire une personne qui n'ira pas au bout de son mandat.

Cette procédure n'est pour autant pas inhabituelle. L'idée étant d'assurer le passage de relais dans la continuité et sans heurts. L'assemblée générale de la fédération reste souveraine.

3. Statuts et règlement intérieur : validation des textes suite décision CD d'octobre 2019

Intervenant : Bruno Ferry-Wilczek

Annexe P3 : Proposition de modifications des statuts et du règlement intérieur.

Le président de la commission Statuts et règlements remercie Sophie Maurel pour son aide dans ce travail de restructuration de ces textes.

Après avoir rappelé les décisions validées par le comité directeur d'octobre, Bruno Ferry-Wilczek déroule les modifications proposées au vote de ce comité directeur.

Composition des comités nationaux

Le DTN rappelle que si la fédération n'a plus la délégation du kitesurf, elle a gardé la celle du kite terrestre et que par conséquent qu'avoir un comité national Kite reste cohérent.

Après un débat pour savoir si le responsable Formation ou Compétition au sein du comité national et le président de la commission Formation ou Compétition devaient être la même personne, il est décidé de modifier la phrase « *Le comité national propose un responsable formation et un responsable compétition aux votes du Comité directeur* » pour écrire « *le comité national propose un président de sa commission formation et un président de sa commission compétition au vote du Comité directeur.* »

Si le comité directeur refuse le candidat proposé par le comité national, alors le comité national devra faire une autre proposition.

Limitation du cumul des mandats

Il est décidé de remplacer la phrase « *En cas d'élection comme président, secrétaire général ou trésorier de la fédération du médecin fédéral ou d'un des présidents de CN ou d'un représentant de l'APL, d'un membre d'une commission nationale, d'un président de ligue ou de CDVL celui-ci cesse automatiquement son mandat précédent. (...)* » par

« Sont incompatibles avec les fonctions de président, secrétaire général ou trésorier de la fédération : la fonction de médecin fédéral, être membre d'un comité national, être un représentant de l'APL, être membre d'une commission nationale, être président de ligue ou de CDVL. »

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 23 votants

Résultat du vote « Validation des modifications proposées pour les statuts et le RI de la FFVL pour le vote de l'AG du 29 mars 2020 » :

Pour : unanimité



Amendements proposés par Jean-Claude Messmer

Amendement 1 : Réduction du cumul des mandats

Jean-Claude Messmer explique qu'il considère qu'au bout de deux mandats il est légitime de rechercher son successeur.

Il lui est indiqué que l'AG restant souveraine, elle peut éconduire un candidat souhaitant cumuler plus de deux mandats.

Marc Nossin demande que le mot « entier » soit supprimée de la phrase : il suffirait qu'un membre du Bureau directeur ne termine pas un mandat pour pouvoir se représenter.

L'idée du texte étant de ne pas pénaliser la personne intervenant en cours de mandat, après débat il est décidé d'écrire « ***Toutefois le président, le secrétaire général ou le trésorier ne peut se présenter qu'à deux mandats consécutifs entiers dans la même fonction.*** (...) ».

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « Réduction du cumul des mandats à deux mandats consécutifs entiers » :

Pour : 10

Contre : 9

Abstention : 4

Amendement 2 : le candidat du collège associatif devra justifier de son expérience associative dans une structure FFVL.

Jean-Claude Messmer explique qu'il a constaté que des candidats sont élus sur leur prestation de présentation à l'assemblée générale, et non pas forcément sur leur compétence ou leur implication. Souvent ces candidats sont peu actifs au sein du Comité directeur.

Acceptera-t-on la candidature d'une personne ayant assuré une fonction dans un club il y a longtemps ? Si oui, quel délai appliquer ?

Est-ce que la fédération ne risque pas alors de se priver de candidats porteurs d'idées novatrices ou possédant des compétences intéressantes ou ayant une réelle motivation ?

Avoir une culture associative paraît fondamental, toutefois si ce texte avait existé, certains membres du Comité directeur n'auraient pas pu être des élus d'aujourd'hui.

Par contre la production du casier judiciaire paraît importante en raison de la problématique actuelle sur la violence sexuelle dans le sport.

Il apparaît légitime de demander aux candidats de décrire leur expérience associative ainsi que leurs motivations sur la fiche de candidature.

Il est décidé de modifier la proposition de rédaction des statuts en écrivant : « ***les personnes ne justifiant pas d'une expérience associative **sportive** assurée par un mandat électif de membre d'un CD au sein d'une structure **sportive** (comité national, ligue, CDVL, club) ou un mandat au sein d'une commission fédérale*** ».

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « amendement n°2 proposé par Jean-Claude Messmer : modification du texte des statuts » :

Pour : 2

Contre : 20

Abstention : 1



Concernant la rédaction du règlement intérieur

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « amendement n°2 proposé par Jean-Claude Messmer : modification du RI » :

Pour : 20

Contre : 3

Abstention : 0

4. Règlement financier : modifications

Intervenant : JC. Bénintende

Annexe P4 – modifications du règlement financier

Ces modifications du règlement financier sont proposées pour mise en conformité du texte suite au contrôle de l'État. Les conclusions étaient positives mais des ajustements ont été demandés.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « Modifications du règlement financier » :

Pour : unanimité

5. Bilan des GT

Intervenants : G. Vieux et V. Gensac

Pour rappel, trois groupes de travail (GT) ont été créés pour réfléchir à la fédération de demain :

GT 1 traitant du fonctionnement fédéral, piloté par Gérard Vieux ;

GT 2 traitant des relations avec les licenciés et les pratiquants, piloté par Thomas Sénac ;

GT 3 traitant de la communication, piloté par Véronique Gensac.

Sur la base des travaux du GT1 il est envisagé de décliner une mission portant sur la gouvernance, en associant le CD, les CN, les structures territoriales et la commission Statut et règlements.

Sur la base des travaux du GT2 il est envisagé de décliner une (des) mission(s) travaillant sur l'évolution des pratiques, la dynamique des clubs et les interfaces avec les pratiquants non licenciés en associant le CD, les CN, les clubs, les OBL, des fédérations proches et partenaires.

Le pilotage de ces travaux sera assuré par le BD avec des points d'étape au CD. La composition de ces « missions » sera proposée par le BD au CD.

Le GT2 a été sollicité pour arriver à une approche plus souple que l'obligation de licencier tous les adhérents d'un club. L'objectif est d'accueillir tout le monde et arriver à ce que les personnes se licencient ensuite.

Les questionnements ne sont pas tous de même ordre. Par exemple comment ouvrir la CFD à des non-licenciés ?

Les relations avec les autres fédérations prennent un peu de temps.

Le rôle du GT3 est différente : il est opérationnel et met en application de ce qui a été validé.

Le groupe continue d'avancer : actuellement il travaille à la rédaction d'un guide d'organisateur afin d'apporter une aide à la communication sur les évènements.

Un calendrier recensant tous les évènements vol libre est également en cours de construction.

6. Évolution de Vol Passion

Intervenant : A. Etienne

Les abonnements à *Vol Passion* ne cessent de diminuer chaque année.

Il est lié à la souscription de la licence. Or l'adhérent souhaite une licence la moins chère possible.

La gestion de son contenu est complexe du fait de la diversité de nos disciplines. On ne peut pas le faire évoluer rapidement.

Résultat de l'enquête menée auprès d'autres fédérations : certaines sont passées au numérique ; d'autres vendent leur revue en kiosque, le licencié ayant un prix préférentiel. La fédération de judo publie un seul numéro par an, support un peu plus élaboré.

Nous publions les PV d'AG et de CD sur le site Internet : *Vol Passion* n'a plus de caractère institutionnel et il n'est pas non plus assez commercial pour attirer le grand public.

Le prochain *Vol passion* sera distribué en format adaptatif.

Proposition au CD

1. On reste comme actuellement (case à cocher lors de la prise de licence – 6 € pour 4 numéros).
2. 1€ d'augmentation de cotisation et suppression de la version papier, version électronique seule pour tous.
3. Version papier et électronique pour tous avec une augmentation de cotisation de 3 €

La régie publicité rapporte environ 10 000 €

La presse numérisée est de plus en plus consultée. Ce format est facile d'emploi : il permet des renvois directement sur le site Internet fédéral et favorise le partage des informations. Elle pourrait être distribuée à tous les licenciés.

Par contre, il est également intéressant de pouvoir distribuer des exemplaires de notre magazine dans des endroits stratégiques. La version papier constitue un outil de communication vivant.

Peut-être faudrait-il s'interroger sur la possibilité d'éditer, à l'instar de la fédération de judo, un support papier de belle qualité par an.

Le monde évolue et il faut se moderniser : passer à une version numérique pour *Vol passion*, et néanmoins réfléchir à un support papier pour garder un outil de communication à distribuer lorsqu'on se déplace à des réunions.

Les membres du Comité directeur demandent un bilan financier et décident de sonder l'assemblée générale sur ce point.

7. Officialiser le Tandem kite

Intervenants : B. Lavaut

Annexe P7 – Tandem kite

Le principe du tandem : emmener un passager en kitesurf est issu d'une expérience réalisée pour un public handicapé par des moniteurs professionnels sensibilisés au handicap.

Le tandem kite est déjà pratiqué par les professionnels titulaires d'un BPJEPS qui permet l'encadrement de la discipline associée. Notre contrat d'assurance garantit le moniteur professionnel pratiquant le tandem kite.

Le commission Formation kite propose de former des pratiquants du kitesurf au tandem afin de diversifier la discipline et permettre aux associatifs de faire découvrir leur pratique sportive par ce moyen, comme cela se fait pour le parapente. À l'issue de la formation une qualification « tandem associatif » sera délivrée. Le pratiquant ne sera assuré pour réaliser des tandems kite que s'il est titulaire de cette qualification.

Bénédicte Lavaut indique que le contenu de la formation a été réfléchi par des moniteurs : la difficulté est plus pédagogique que technique. Ce qui explique une durée de formation courte de deux jours.

Il faudra lors des réunions « sécurité » informer la fédération de voile, délégataire de la discipline kitesurf, de nos préconisations pour le tandem kite.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « officialisation du tandem kite comme discipline du kite agréée par la FFVL »

Pour : unanimité

8. Intervention A. Combier : charte graphique, partenariat .

Intervenant : A. Combier

Charte graphique

Il est indispensable que chacun, à tous les niveaux de la fédération, respecte la charte graphique. Elle constitue l'identité de la fédération. Elle permet à la FFVL d'être reconnue.

Il faut communiquer sur la charte graphique, mettre à jour nos documents et harmoniser nos supports de communication.

Un guide de l'utilisation de la charte graphique est téléchargeable sur le site fédéral : <https://federation.ffvl.fr/pages/charte-graphique-ffvl>. Ce document est régulièrement mis à jour.

Le logo est sanctuarisé : il ne doit jamais être modifié. Il faut respecter la police, les couleurs.



Il identifie la fédération, donne le sentiment d'appartenance à une communauté. Il permet de travailler en équipe et de gagner du temps.

Il existe en plusieurs versions et peut être associé aux pictogrammes.

Les structures affiliées peuvent le décliner pour leur propre logo en utilisant le bloc-marque.

Sur les affiches, dans la mesure du possible, le logo doit figurer à gauche, les logos des partenaires à sa droite.

Le guide de la charte décline les différents supports de travail à utiliser et à respecter : papier à en-tête, masque power-point, affiche, personnalisation des véhicules fédéraux, oriflamme, mur d'interview...

Dans tous les cas l'utilisation du logo nécessite une validation, merci d'adresser le BAT de vos projets à l'adresse chartegraphique@ffvl.fr

Partenariat

Le dossier de partenariat est disponible sur le site fédéral : <https://federation.ffvl.fr/pages/dossier-partenariat>

La recherche de partenaire c'est saisir l'opportunité qui se présente. Expliquer à l'entreprise ce que la fédération peut lui apporter et adapter la proposition à sa demande.

L'idée est de créer des liens avec l'entreprise partenaire et de donner une vision de communauté.

Anne Combiér indique qu'elle dispose de tous les documents nécessaires à la conclusion d'un partenariat.

9. Budget prévisionnel

Intervenant : Jean-Claude Bénintende

Annexe P9 : Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de 2019 prévoyait un produit de 1 394 502 €, nous avons réalisé 1 446 787 €

Le bilan de 2019 est finalisé : bénéfice 16 310€

La moitié sera redistribuée aux ligues au prorata du nombre de licenciés. Cela permet de compenser la diminution de la part des subventions ANS attribuées aux ligues. Certains projets importants de la fédération sont portés par les ligues et les CDVL.

Vote : à main levée, à bulletin secret

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « budget prévisionnel 2020 »

Pour : unanimité

Jean-Claude Bénintende remercie Sophie Maurel pour son aide.

10. Cotisations 2021

Intervenant : JC Bénintende

Proposition faite au Comité directeur :

- on reste comme actuellement ;
- on augmente de 1 € les volants et les kiteurs.
Pour les autres licences et TP au prorata du montant, arrondi au 0,50 cts supérieur ;
inchangé pour les licences et TP jeunes.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « Augmentation de la cotisations 2021 selon la proposition 2 »

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

11. Ordre du jour de l'AG du 29 mars 2020

Intervenant : Gérard Vieux

Annexe P11 : Ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mars 2020.

Il faut ajouter le point sur *Vol Passion* avant le point relatif à la cotisation fédérale de 2021.

L'achat du terrain ne pouvant pas être réalisé du fait d'une indivision, l'assemblée générale est amenée à voter sur le principe.

Deux sièges sont à pourvoir, détenus par Alain Girard et Olivier Mourragues.

Vote : à main levée, à bulletin secret

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « Ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mars 2020 avec rajout du point concernant *Vol Passion* » :

Pour : unanimité

12. Point sur le championnat de France de boomerang

Intervenant : M. Appriou

Le 19^e championnat du monde de boomerang se déroulera sur dix jours en août 2020. Il accueillera entre 95 et 105 lanceurs de 14 nationalités différentes.

Il débutera par une épreuve de qualification pour les seniors et se terminera par les épreuves en équipes.

13. Point sur les subventions ANS

Intervenant : Eric Irvoas

Annexe P13 : courrier aux structures relatif aux subventions ANS

Yves Goueslain et Sophie Maurel ont assisté en décembre 2019 à une réunion sur le sujet. La fédération a été félicitée pour sa gestion des dossiers de subventions ANS en 2019.

En 2020 le budget alloué sera du même ordre qu'en 2019. Nous sommes dans l'attente de la lettre de cadrage. Globalement la fédération devra gérer une enveloppe de 200 000 €

Les actions subventionnées doivent faire partie du projet fédéral.

Le Bureau directeur propose au vote du Comité directeur la liste des actions éligibles pour 2020. Cette liste est similaire à celle de 2019. Les modifications portent sur :

- deux actions sont réservées aux ligues ;
- des projets innovants pourront être subventionnés ;
- deux actions sont retirées concernant les publics particuliers parce que redondantes avec les actions en direction des femmes ou des handicapés et la préparation à la compétition parce que peu nombreuses en 2019.

Les premiers financements devraient être versés au début de l'été.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 21

Résultat du vote « Liste des actions éligibles en 2020 »

Pour : unanimité

14. Validation de la composition des commissions et des comités

Intervenant : G. Vieux

Annexe P14 - Document visionné en séance

La mise à jour du comité national Kite est visionnée en séance.

Pour le comité national Delta, Vivian Madrigal remplacera Eric Wyss pour la fonction de responsable sécurité. Vivian Madrigal intégrera également la commission Sécurité et technique en remplacement d'Eric Wyss.

La commission Développement durable accueille deux nouveaux membres : Michel Joulot et Serge Tuaz.

Sur proposition de Lydie Ledieu le Comité directeur statuera par vote électronique sur la composition de la commission Féminine.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 20

Résultat du vote « Composition des commissions et des comités nationaux » :

Pour : unanimité

15. Missions des conseillers techniques

Intervenant : Y. Goueslain

Annexe P15 – Missions des conseillers techniques

Les missions de l'équipe technique restent les mêmes.

En 2019, nous avons eu deux départs : Xavier Chavanet et Alain Dedieu.

Xavier Chavanet intervient bénévolement pour deux de ses anciennes missions : le dossier tracté et la rédaction de Nouv'ailes dirigeants.

Alain Dedieu nous a quittés définitivement. Ses missions ont été redistribuées jusque fin 2020, moment où il faudra réorganiser l'équipe technique, après le départ de Jean-Claude Bourdel et Jacky Bourvard.

L'équipe a accueilli un nouveau conseiller Esteban Bourroufies. Il est en charge du pôle Espoirs de Font-Romeu. Il assurera le remplacement du Julien Garcia qui devrait prendre le poste de Didier Mathurin.

Son contrat est pris en charge par la ligue sur financement de l'État, par l'intermédiaire d'un groupement d'employeurs.

16. Calendrier 2020/2021 – rappel des dates

Intervenant : G.Vieux

28 mars 2020 : Assises du CND et du CNCV - réunion - de l'APL - réunion du CNP

29 mars 2020 : Assemblée Générale de la FFVL,

13 juin 2020 : Comité directeur

17. Questions diverses

Coronavirus

Intervenant : F. Duchesne

Le foyer est arrivé en Italie. Le médecin avise le Comité directeur que nous sommes aux prémices de l'infection. Il est indispensable de rester vigilant sur l'évolution de l'épidémie.

La situation impactera les manifestations sportives qui pourraient être annulées. Il est important de se tenir informé pour pouvoir anticiper nos décisions.



Prévention des violences sexuelles

Les fédérations ont reçu un courrier du ministère les engageant à vérifier les qualifications des encadrants professionnels et l'honorabilité des intervenants bénévoles. Des outils de prévention ont été mis à leur disposition.

François Duchesne pense que la fédération n'est pas assez importante pour s'occuper en interne d'un tel sujet. Il préconise donc que, le cas échéant, le dossier soit sous-traité à une association spécifique.

Il faut rester vigilant sur le sujet. La fédération s'est dotée d'une commission Éthique et déontologie. Son président Bertrand Burlot a été alerté. Pour l'instant nous n'avons pas connaissance de telles dérives au sein de notre fédération.

Fin de la réunion du Comité directeur.

Véronique Gensac et Gérard Vieux remercient les participants.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Nombre de votants : 23 : 18 présents et 5 représentés

	Sujet	Type	Intervenant
1.	Point général sur les chiffres de la FFVL 2019 Tableau du bord Point sur l'accidentologie	Information Débat	En fin d'année 2019 le bilan est bon. Nous avons surévalué la perte des licences en kite. JM. Galan n'ayant pas pu assister à la réunion, son analyse sur les accidents mortels est visionnée et commentée.
2.	Point de la Présidente	Information	V. Gensac et les membres du BD informent sur les actions et le travail accompli depuis le CD d'octobre 2019.
3.	Statuts et règlement intérieur : validation des textes suite décision du CD d'octobre 2019	Débat Vote <u>23 votants</u>	<p><u>Modifications proposées sont validées à l'unanimité des 23 votant avec quelques corrections :</u> <u>Pour la composition des CN il faut écrire « le comité national propose un président de sa commission formation et un président de sa commission compétition au vote du Comité directeur. »</u> <u>Pour la limitation du cumul des mandats</u> <i>« Sont incompatibles avec les fonctions de président, secrétaire général ou trésorier de la fédération : la fonction de médecin fédéral, être membre d'un comité national, être un représentant de l'APL, être membre d'une commission nationale, être président de ligue ou de CDVL. »</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Amendements demandés par JC. Messmer</u></p> <p><u>Amendement 1 : réduction du cumul des mandats écrire :</u> <i>« Toutefois le président, le secrétaire général ou le trésorier ne peut se présenter qu'à deux mandats consécutifs entiers dans la même fonction. (...) ».</i></p> <p style="text-align: center;"><u>Résolution adoptée</u> Pour : 10 Contre : 9 Abstentions : 4</p>

			<p><u>Amendement 2 : demande aux candidats de justifier une expérience associative à la FFVL</u></p> <p><u>Proposition de modification des statuts comme suit :</u> « <i>les personnes ne justifiant pas d'une expérience associative sportive assurée par un mandat électif de membre d'un CD au sein d'une structure sportive (comité national, ligue, CDVL, club) ou un mandat au sein d'une commission fédérale</i> ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Résolution rejetée</u></p> <p style="text-align: center;">Pour 2 Contre : 20 Abstentions : 1</p> <p><u>Proposition de modification du RI comme suit :</u> « (...) la liste des candidats à l'élection du Comité directeur (y compris Médecin) accompagnée de leurs textes présentant leur expérience associative FFVL ainsi que les motivations de leur candidature ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Résolution adoptée</u></p> <p style="text-align: center;">Pour : 20 Contre : 3 Abstentions : 0</p>
4.	Règlement financier : modifications	Vote <u>23 votants</u>	<p>Ces modifications du règlement financier ont été demandées suite à un contrôle de l'État.</p> <p><u>Règlement financier validé à l'unanimité des 23 votants.</u></p>
5.	Bilan et suite des travaux des GT (fonctionnel – licenciés/pratiquants – communication) La FD de demain	Information Débat	<p>Sur la base des travaux du GT1 il est envisagé de décliner une mission portant sur la gouvernance, en associant le CD, les CN, les structures territoriales et la commission Statuts et règlements.</p> <p>Sur la base des travaux du GT2 il est envisagé de décliner une (des) mission(s) travaillant sur l'évolution des pratiques, la dynamique des clubs et les interfaces avec les pratiquants non licenciés en associant le CD, les CN, les clubs, les OBL, des fédérations proches et partenaires.</p> <p>Le pilotage de ces travaux sera assuré par le BD avec des points d'étape au CD. La composition de ces « missions » sera proposée par le BD au CD.</p>

6.	Évolution <i>Vol Passion</i>	Information Débat Vote <u>23 votants</u>	<p><u>Proposition :</u></p> <p>1. on reste comme actuellement (case à cocher lors de la prise de licence – 6 € pour 4 numéros)</p> <p>2. 1€ d'augmentation de cotisation et suppression de la version papier, version électronique seule pour tous.</p> <p>3. version papier et électronique pour tous avec une augmentation de cotisation de 3€</p> <p>Le CD a décidé de sonder l'AG sur ce point. Il a demandé qu'un bilan financier soit présenté.</p>
7.	Officialiser le tandem kite comme activité reconnue par la FFVL	Information Débat Vote <u>22 votants</u>	<p>Officialisation d'une pratique qui existe déjà afin de permettre aux associatifs de se former pour faire découvrir leur pratique.</p> <p><u>Le tandem kite est validé comme étant une discipline du kite agréée par la FFVL, à l'unanimité des 22 votants suite au départ d'un membre du CD.</u></p>
8.	Intervention Anne Combier : charte graphique, partenariat...	Information	<p>Il est indispensable que chacun à tous les niveaux de la FFVL, respecte la charte graphique. Elle est notre identité et nous permet d'être connu et reconnu.</p> <p>La recherche de partenariat consiste souvent à répondre à une opportunité qui se présente. Le dossier de partenariat disponible sur le site fédéral est là pour vous y aider.</p>
9.	Budget prévisionnel 2020	Vote <u>22 votants</u>	<u>Budget adopté à l'unanimité des 22 votants.</u>
10.	Cotisations 2021	Vote <u>22 votants</u>	<p>La proposition d'augmenter la cotisation de 1 € pour les volants et les kiteurs ; pour les autres licences et TP au prorata du montant, arrondi au 0,50 cts supérieur ; inchangé pour les licences et TP jeunes.</p> <p><u>Proposition validée</u></p> <p>Pour : 21 Contre : 3 Abstentions : 1</p>
11.	Ordre du jour de l'AG du 29 mars 2020	Vote <u>22 votants</u>	

			<p>Ajouter à l'ordre du jour, avant la question des cotisations 2021 un point sur le <i>Vol Passion</i></p> <p>OdJ de l'AG validé à l'unanimité des 22 votants</p>
12.	Point sur le championnat du monde de boomerang	Information	M. Appriou fait un point sur l'organisation de l'évènement.
13.	Point subventions ANS : les actions proposées pour 2020	Information Débat Vote <u>21 votants</u>	<u>La liste des actions éligibles en 2020 est validée à l'unanimité des 21 votants.</u>
14.	Validation de la composition des commissions ou comités	Information Vote <u>20 votants</u>	<p>Vivian Madrigal remplace Eric Wyss au poste de référent sécurité au CND et à la commission Sécurité.</p> <p>La commission Développement durable accueille deux nouveaux membres : Michel Joulot et Serge Tuaz</p> <p>Le CNK intègre Laurent Ness, Yvan Bouvet, Christian Capello et Vincent Hinault</p> <p><u>La composition des CN et des commissions est validée à l'unanimité des 20 votants.</u></p>
15.	Missions des conseillers techniques	Information	<p>Les missions des conseillers techniques restent les mêmes qu'en 2019.</p> <p>Deux conseillers nous ont quittés en 2019 : Xavier Chavanet et Alain Dedieu.</p> <p>Nous avons embauché un conseiller, Esteban Bourroufies, en charge du pôle Espoirs de Font-Romeu. Emploi porté par la ligue sur un financement de l'État.</p> <p>Julien Garcia se prépare à remplacer Didier Mathurin.</p>
16.	Calendrier 2020/2021 : rappels des dates	Information	<p>28 mars 2020 : assises du CND et CNCV réunions APL et CNP</p> <p>29 mars : AG de la FFVL</p> <p>13 juin : prochain CD</p>
17.	Questions diverses Prévention des violences sexuelles	Information	<p><u>Coronavirus</u> : l'épidémie s'est étendue à l'Italie. Les manifestations sportives risquent d'être impactées par son évolution. Il faut rester attentif.</p> <p>Concernant la problématique des violences sexuelles, le ministère réclame la plus grande vigilance aux fédérations. Il leur a été demandé de vérifier les qualifications des encadrants professionnels et l'honorabilité des encadrants bénévoles.</p>